APPEL À PROJETS MARS 2021 W JE COOPÈRE AVEC LES PAYS DE L'OECO »

COOPERATION REGIONALE















1. CONTEXTE DE L'APPEL À PROJETS

Le 14 mars 2019, la Guadeloupe adhérait en tant que membre associé à l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO). En devenant le 11ème membre de l'OECO, la Guadeloupe a ainsi affiché son ambition de s'intégrer davantage dans son bassin régional et de participer activement aux défis économiques, sociaux, financiers et environnementaux de la Caraïbe Orientale.

A l'occasion du deuxième anniversaire de son adhésion, le conseil régional a souhaité marquer cette date par le lancement d'un appel à projets afin de valoriser des initiatives permettant une meilleure appropriation par la population de son environnement caribéen et plus particulièrement de son espace voisin dont font partie les pays de l'OECO.



2. L'OECO (ORGANISATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE ORIENTALE) - UNE ORGANISATION INTERNATIONALE À VOCATION RÉGIONALE

L'OECO, née en Juin 1981, à l'initiative de sept Etats, compte aujourd'hui 11 Etats membres à part entière ou associés: Antigue et Barbude, St.Christophe et Niévès, Montserrat, la Dominique, Sainte-Lucie, la Grenade et St Vincent et les Grenadines, les lles Vierges Britanniques, Anguille, Martinique et Guadeloupe.

À l'image des pays européens, les plus petites îles de la Caraïbe ont choisi de se regrouper au sein d'une même organisation régionale afin de mieux faire face aux défis de développement, ensemble.

L'objectif de cette organisation est la coopération et la promotion de l'unité et de la solidarité entre ses membres et une vision commune en matière de développement humain, économique et durable.



3. OBJECTIFS:

A l'occasion de cet anniversaire, la collectivité souhaite renforcer le sentiment d'appartenance de la population et en particulier des plus jeunes, au bassin caribéen, espace régional naturel et plus particulièrement avec les territoires constitutifs de l'OECO.

L'appel à projets vise à :

- Accompagner financièrement les associations et les établissements scolaires (lycéens et BTS) désireux de mettre en œuvre un projet d'ordre culturel, linguistique, sportif, en lien avec une institution d'au moins un des territoires anglophones de l'OECO.
- Encourager les initiatives innovantes ;
- Permettre aux jeunes d'appréhender leur environnement caribéen
- Développer des actions permettant des échanges entre jeunes pour construire des valeurs citoyennes communes

4. THÉMATIQUES PRIORITAIRES:

- Citoyenneté et inclusion sociale
- Enjeux environnementaux et développement durable
- Egalité Homme/Femme
- Cohésion sociale par des actions culturelles et/ou sportive

5. ADMISSIBILITÉ DU DEMANDEUR

- L'appel à projets s'adresse aux associations à but non lucratif et aux établissements scolaires de la Guadeloupe.

6. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DU PROJET

- Il s'agit de valoriser des micro-projets sachant que le programme Interreg Caraïbes vise déjà des projets de plus grande envergure
- Le projet doit pouvoir présenter au minimum un partenaire de l'OECO en dehors de la Martinique
- Les projets qui seront présentés, devront contribuer à l'atteinte des objectifs et axes prioritaires fixés en amont.
- L'aide financière accordée doit permettre la réalisation du projet au cours du 1er trimestre 2022.

7. DÉPENSES ÉLIGIBLES DU PROJET

- Etudes de faisabilité ou de prospection économique rattachées à un projet futur d'investissement dans le cadre de l'aide à l'export, ou rattachées à une convention de partenariat.
- Expertises liées à des perspectives de coopération
- Supports de communication
- Frais consécutifs à la mobilité : transport, hébergement, restauration dès lors qu'ils s'intègrent à un projet structurant et pérenne de coopération (pas une action isolée)
- Frais d'acquisition de fonds documentaires et relatifs à la mise en place de bases de données
- Investissements liés à l'organisation d'évènementiels de portée internationale



PRÉSENTATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

- Le demandeur devra fournir les renseignements permettant d'évaluer sa demande un dossier de demande de subvention (type Cerfa) 1 dûment renseigné et notamment, accompagné des pièces à joindre:
- La fiche synthèse du projet (pièce jointe)
- Un dossier de présentation du projet, identifiant le partenaire (institution de l'OECO) 0
- Budget détaillé du projet et plan de financement 0
- Lettre de demande d'aide 0
- Fiche INSEE à jour de l'adresse du siège social 0
- 0
- 0 Statuts, récépissé de déclaration de l'association en Préfecture et parution au JO
- Composition du conseil d'administration et du bureau à jour.

Les documents doivent être à jour et concordants (même adresse sur le RIB, les statuts, la parution au JO, la fiche INSEE...)

Les dossiers seront déposés par voie postale ou dématérialisée auprès de la collectivité régionale aux adresses suivantes:

| Voie postale | Voie dématérialisée |
|--|---|
| Direction de la Coopération Hôtel de région Avenue Paule Lacavé – Petit Paris 97109 BASSE-TERRE Cedex | murielle.cyrille@cr-guadeloupe.fr direction.coopération@cr-guadeloupe.fr |

LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS EST FIXÉE AU 29 JUIN 2021 À MINUIT

9. CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA DEMANDE

- Les projets seront évalués en fonction des objectifs de l'appel à projets ;
- La clarté et la précision des objectifs poursuivis et des résultats escomptés 0
- L'expérience et la compétence de l'équipe de réalisation, ainsi que l'apport des partenariats 0 établis
- Le réalisme des prévisions budgétaires et du montage financier
- Le réalisme du calendrier de réalisation du projet 0
- Le caractère innovant des activités proposées 0
- Les dossiers reçus après le 29 juin 2021 ne seront pas examinés au titre du présent appel à projets.

AIDE FINANCIÈRE

Les 2 projets primés recevront une aide régionale d'un montant de 8 000 € chacun.

NB: les associations, lycéens et étudiants devront faire des propositions qui valorisent des micro-projets.



11. LA SÉLECTION DES PROJETS

Le jury procédera à une pré-sélection de 6 projets selon les critères et objectifs définis précédemment. Ces 6 projets devront être présentés par leurs porteurs à travers un pitch face au jury, en français et en anglais. Le jury procédera par la suite à la sélection des 2 projets primés.

12. CONTACTS

DIRECTION DE LA COOPÉRATION:

- Murielle CYRILLE : murielle.cyrille@cr-guadeloupe.fr
- Audrey GALVANI : audrey.galvani@cr-guadeloupe.fr
- Emily SIOUSARRAM: emily.siousarram@cr-guadeloupe.fr



